

Les versions des historiens

par
P i e r r e
R e i c h e n b a c h

┌ Pour ne pas être anachronique, il importe de savoir dans quel contexte socio-politique évoluent les historiens valaisans que je vais vous présenter. Pour les uns, les événements de la période 1798-1848 sont trop proches et ils n'en perçoivent pas encore les lignes de force: je pense ici aux chercheurs qui travaillent pendant et juste après le Sonderbund, vers 1850; pour d'autres, ces événements sont les débuts des situations conflictuelles qu'ils vivent

dans leur présent et ils les perçoivent donc d'un point de vue de combattants: je pense ici aux hommes qui ont vécu le Kulturkampf, dès 1870; pour les plus proches de nous enfin, la distance qui les sépare de ces événements leur permet de parler de cette période avec sérénité, non pas sans passion certes, mais avec la tolérance et l'indulgence que donne l'apaisement des luttes: je pense ici aux auteurs du milieu et de la fin de ce siècle.

Je passe sur les chroniqueurs¹ qui ont rendu compte des événements qu'ils vivaient pour ne retenir ici que l'abbé Peter Josef Kämpfen (1827-1873)²: il raconte en 1867 déjà les insurrections haut-valaisannes de 1798 et de 1799, contribuant ainsi à fixer très tôt la mémoire de ces événements et à les parer des couleurs héroïques d'un combat manichéen pour la liberté et pour la religion.

Le chanoine de Saint-Maurice, François Boccard (1805-1865) arrête – avec éloquence et fierté – son *Histoire du Vallais...* au « douze septembre 1814 [*quand*] le Vallais venait, comme vingtième canton, de prendre place dans la Confédération suisse³. »

Le Père capucin Sigismond Furrer (1788-1865), qui fut provincial suisse, n'arrête pas son histoire à l'entrée du Valais dans la Confédération, mais c'est tout comme, car, au-delà, il se borne, dans un dernier chapitre, à mentionner des faits divers: une avalanche, le décès d'un évêque, bref quelques souvenirs qu'il juge intéressants, mais qui ne font pas l'histoire⁴.

Au tournant du siècle, le Valais, conservateur dans une Suisse radicale, développe une idéologie catholique-conservatrice que pourrait illustrer cet entrefilet du journal *Le Pays* de Porrentruy⁵ à propos du choix de Schwytz plutôt que de Berne pour la première célébration nationale de la fête du 1^{er} août en 1891:

Car ce que nous allons fêter à Schwytz, ce n'est pas la Suisse radicale de 1891, saturée d'irrégion et d'immoralité, courbée sous le despotisme et souillée par la justice de la Franc-Maçonnerie. C'est la Suisse de 1291, conservée pure et intacte par des fils respectueux et fidèles, c'est la Suisse chrétienne et tolérante que nous acclamerons.

Les conflits religieux du XIX^e siècle ont une tonalité largement anti-catholique et le dernier d'entre eux, le Kulturkampf, mobilise des foules catholiques contre l'ingérence de l'Etat fédéral et surtout contre celle de certains cantons radicaux (pour ne pas dire protestants) dans

les affaires de l'Eglise catholique. La plupart des historiens de cette époque ont pu se croire sur une ligne de front d'un combat où l'histoire avait son mot à dire. Et quand enfin, des radicaux valaisans, bas-valaisans plutôt, tentent de reprendre en mains l'histoire récente du canton, ils doivent bien vite composer avec la majorité conservatrice et renoncer à une certaine orientation des recherches. On en trouve une trace éloquente dans les propos que Pierre Bioley, l'un des fondateurs de la Société d'histoire du Valais romand en 1915, tient à Jules-Bernard Bertrand pour expliquer l'appartenance au parti radical de la plupart des premiers membres de la dite société⁶:

[...] *nous n'avons pas l'intention de nous en tenir à l'élément radical, il y a quelques conservateurs dans la liste, mais, témoin l'exemple du chanoine Grenat, il vaut mieux qu'il ne soit pas en trop forte proportion. L'histoire du Valais [- celle de Grenat -] n'a paru que par un coup d'audace et le sabre et le goupillon, c'est-à-dire l'Etat et le clergé ont fait de nombreuses démarches pour en arrêter la publication. C'est une chose que nous reverrons probablement dans notre société si par exemple l'un des membres voulait publier l'histoire du Valais depuis 1815 ou telle autre étude qui ne flatterait pas nos barons de Sion [...].*

L'histoire du Valais au XIX^e siècle a-t-elle été alors un sujet tabou? Toutes choses ne paraissent pas bonnes à dire à l'époque. S'estimait-on encore trop proches d'événements dramatiques qui avaient failli faire éclater l'unité cantonale? L'opinion publique valaisanne devenait-elle de moins en moins favorable aux anciennes élites? En tout cas, celles-ci ne montraient aucun empressement à soutenir des études historiques sur l'époque moderne et sur le XIX^e siècle. Le Valais médiéval avait alors une bien meilleure cote.

Les maîtres historiens modernes de ce moment sont Louis Ribordy (1815-1887), secrétaire du Grand Conseil, et, surtout, le chanoine de Sion, Pierre-Antoine Grenat (1822-1905),

1 Mme ZANIER DÉTIENNE en parle dans sa communication « Les sources et les témoins » publiée dans ce volume.

2 KÄMPFEN 1867.

3 BOCCARD 1844.

4 FURRER 1850.

5 Cité par ALTERMATT 1989, pp. 99-100.

6 Avant le 3 octobre 1915, Archives SHVR aux AEV, n° 14.

ancien curé de Monthey et le professeur Hilaire Gay (1849-1909), valaisan émigré à Genève. Le premier publié à Sion en 1885 des *Documents pour servir à l'histoire contemporaine du Valais* abondamment commentés. Le deuxième est gravement malade et bien proche de la mort quand, en 1904, un avocat, séduinois et bas-valaisan à la fois, Joseph de Lavallaz, publie à Genève son manuscrit *Histoire moderne du Valais de 1536 à 1815*. Le troisième éditée, à Genève également, en 1888 et 1889 une *Histoire du Vallais...* qu'il conduit jusqu'à 1848⁷.

Après les grandes œuvres de Gay et, surtout, de Grenat, les recherches historiques semblent marquer le pas. Pourtant des travaux importants sont présentés par le chanoine de Sion Dionys Imesch (1868-1947) sur la réaction haut-valaisanne à la révolution et à la République helvétique⁸ et par Jules-Bernard Bertrand (1882-1943), pharmacien à Chexbres, puis à Saint-Maurice, rédacteur des *Annales valaisannes*, sur une série de sujets liés aux événements politiques de la première moitié du XIX^e siècle⁹.

Enfin, la génération d'historiens qui travaille vers le milieu du XX^e et, pour certains, jusqu'à maintenant (André Donnet, 1913-1989, directeur des Archives cantonales¹⁰; Michel Salamin, 1929-1993, professeur au collège de Sion¹¹; ainsi que Emile Biollay¹²; Pierre Devanthey¹³; Pierre-Alain Putallaz¹⁴, tous trois professeurs à Sion) a porté un regard très attentif et souvent neuf sur la période des révolutions, de son début particulièrement (1798-1815). Soucieuse de ne rien laisser dans l'ombre et d'examiner avec le plus grand soin la masse considérable de documents réunis aux Archives de l'Etat et qui proviennent de fonds de familles et de nombreux fonds de communes, mêlant parfois inventaire et recherche, elle s'est attachée à préciser, à nuancer ce qui est souvent déjà connu *grosso modo*. Elle n'a plus les préjugés (si j'ose ce mot malheureux appliqué à des chercheurs persuadés de leur impartialité), elle n'a plus les préjugés, dis-je, de ses prédécesseurs et ses ana-

lyses sont rigoureuses, mais peut-être trop liées aux documents étudiés. Un pas important est fait dans la connaissance du XIX^e siècle, mais il est déséquilibré: la majorité des travaux concerne la période 1798-1815; quelques-uns touchent à la période 1815-1848; très peu abordent la seconde moitié du XIX^e siècle. C'est pourquoi les synthèses générales sont rares pour cette époque¹⁵.

Depuis plus d'une vingtaine d'années, des historiens, surtout ceux du Groupe valaisan de sciences humaines¹⁶, se sont attachés au XIX^e siècle sans le compartimenter exagérément comme on avait pris l'habitude de le faire. Cela a permis de publier des études nouvelles, dans une problématique nouvelle et de révéler, partiellement au moins, le caractère novateur du XIX^e, mais aussi le poids des résistances à la modernité dans un canton excentré, peu urbanisé et encore d'esprit rural.

Il est évident que le regard que ces quatre générations d'historiens ont porté sur les révolutions est marqué par l'actualité dans laquelle chacune d'elles plonge et par les priorités que chacune d'elles s'est fixées.

L'idée, encore assez récente, de voir la Suisse moderne inspirée par la République helvétique de 1798 et réalisée dans la Constitution de 1848 laisse de côté deux moments forts de l'histoire suisse « traditionnelle »: l'Acte de médiation, par lequel Bonaparte corrigeait les insuffisances de la République helvétique, notamment son centralisme, et la Constitution de 1815 qui plaçait la Suisse dans ses frontières actuelles et supprimait les pays sujets. Il eût été étonnant que cette idée soit valaisanne. En effet, la République helvétique a été perçue en Valais comme l'odieuse satellisation de la Suisse par la France et la Constitution de 1848 a été refusée par le canton. D'ailleurs la fortune de cette idée est un beau coup médiatique que les historiens d'aujourd'hui auraient intérêt à étudier sans tarder à la lumière de la

7 GAY 1888-1889.

8 IMESCH 1899.

9 La plupart ont paru dans les *Annales valaisannes*. Voir JACOUÉRIOZ 1991.

10 Nécrologie: voir REICHENBACH 1989. Bibliographie [partielle]: voir REICHENBACH 1978, à laquelle on ajoutera notamment DONNET 1984.

11 Nécrologie: voir PUTALLAZ 1994 a. Bibliographie sélective: voir PUTALLAZ 1994 b.

12 BIOLLAY 1970.

13 DEVANTHEY 1964; DEVANTHEY 1970 et DEVANTHEY 1972.

14 PUTALLAZ 1972; PUTALLAZ 1994 c.

15 SALAMIN 1978; RIVAZ P. 1946-1950.

16 La liste des membres est donnée dans chaque publication du groupe. — GROUPE VALAISAN DE SCIENCES HUMAINES 1974, 1976, 1979, 1985, 1992.

Armoiries du Valais et des VII communes (dizains)
du Haut-Valais
d'après Jean Stumpfen, 1548.

Vallais

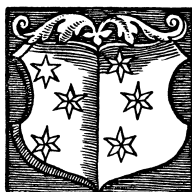


Vallais



Adrien I de Riedmatten

Sion capitale
du Valais



HISTOIRE MODERNE
DU VALAIS

DE 1536 à 1815

par le Chanoine

Pierre-Antoine Grenat

ancien grand doyen du Chapitre
de Sion

publiée par les soins de

Joseph de Cavallaz avocat

Victor Pasche Editeur
successeur de Ch. Eggimann et C^{ie}

Geneve

1904

Conches



Brigue



Viège



Rarogne



Loèche



Sierre



Armoiries des six baunières et anciennes communes
du Bas Valais

d'après Jean Stumpfen 1548
Ardon

Conthey



Saillon



Marligny



Entremont



S^t Maurice



Trois fiefs compris sous la bannière d'Entremont

Bourg-S^t Pierre



Orsières

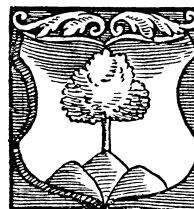


Bagnes



Monthey 1569

1536



1815

contestation de Guillaume Tell, de la mise en cause de la neutralité suisse pendant la dernière guerre, des fonds en déshérence, etc.

Rappelons quelques points caractéristiques de la situation du Valais entre 1798 et 1848 avant de voir comment les historiens ont présenté chacune des périodes qui s'y déroulent.

1° S'il fait bien sa révolution en 1798, c'est pour exiger et obtenir l'égalité entre les sujets du Bas et les seigneurs du Haut; mais tandis que le Bas-Valais tolère l'envahissant appui français à la révolution qui vient de lui assurer l'égalité des droits avec le Haut-Valais, ce dernier s'accommode mal de la présence française qu'il ressent d'abord comme antireligieuse, d'où les deux soulèvements de 1798 et 1799 qui retardèrent la mise en place des institutions de la République helvétique. Le canton en est d'ailleurs détaché en 1802 déjà pour vivre une existence «indépendante» (1802-1810) avant d'être intégré à l'Empire français comme Département du Simplon (1810-1813).

2° Le Valais est entré dans la Confédération en 1815. C'est la date officielle et l'appartenance du canton à la République helvétique entre 1798 et 1802 n'a jamais été considérée que comme une parenthèse non significative, tout comme le statut d'allié des Confédérés qui est celui du Valais depuis des siècles. C'est d'ailleurs l'anniversaire de 1815 qui fut célébré avec plus ou moins d'éclat en 1915, en 1965 et en 1990.

3° Entre 1815 et 1845, le Valais connaît deux guerres civiles dont la première s'apparente à une Régénération et la seconde à une réaction conservatrice qui conduira le canton dans le Sonderbund. La Suisse alors n'est présente que par des commissaires, ce qui lui permet cependant d'arbitrer les dénouements.

1798

Les auteurs admettent tous la nécessité d'un changement du statut du Bas-Valais sujet du Haut-Valais.

Ainsi Ribordy, en 1885 déjà¹⁷, affirmait:

Dès 1613, les VII dizains du Haut-Valais formaient un Etat démocratique indépendant; mais cette démocratie dégénérait en véritable anarchie, dès que les instincts, les goûts et les traditions populaires rencontraient des obstacles de la part des gouvernants; car, en définitive, le pouvoir résidait dans le peuple. Le gouvernement, la diète, toute la magistrature émanaient de lui et les lois régulièrement votées n'avaient force qu'après avoir été approuvées par les communes et les dizains; cette règle ne souffrait exception que pour le Bas-Valais où elles étaient exécutoires dès qu'elles avaient été votées, les administrés n'ayant rien à dire.

Papilloud¹⁸ résume bien la situation:

La République des VII Dizains du Haut-Valais se croit à l'abri du courant révolutionnaire et des idées qu'il charrie. Pays refermé sur lui-même, il vit encore au rythme de ses petits conflits internes. Son organisation politique est complexe; elle est basée essentiellement sur deux principes: une démocratie directe et un fédéralisme désénel et communal. [...] Au fil des ans, fédéralisme intégral et démocratie directe ont perdu de leur force. Le poids prédominant d'une aristocratie locale, l'emprise d'un clergé puissant et solidement intégré à la population, tout comme l'uniformité des modes de vie et de pensée, ont donné une certaine cohésion à cet assemblage disparate de communes et de dizains. A l'abri des concepts de démocratie et de liberté s'est développé un système qui se réfère abondamment aux mots, mais qui n'en est plus qu'un vague reflet: à la fin du XVIII^e siècle, la démocratie ombrageuse et égalitaire des patriotes est en partie vidée de son contenu.

17 RIBORDY 1885, p. 42.

18 PAPILLOUD 1979, pp. 13-91.

Et Papilloud d'en apporter la confirmation par un texte d'époque tiré des *Mémoires* d'Anne-Joseph de Rivaz¹⁹:

Quoique notre gouvernement fût très démocratique dans le droit, cependant dans le fait, il était presque oligarchique; c'était au vrai une démocratie du peuple tempérée par la monarchie de l'évêque et l'aristocratie des «Messieurs», car la plupart des charges qui donnaient droit aux diètes étaient devenues par le fait comme héréditaires dans les principales familles du pays.

Tous les auteurs lient la réussite de la révolution de 1798 à la présence des troupes françaises dans le canton de Vaud, mais ils ne sont pas unanimes sur son origine. Grenat suggère que l'initiative du mouvement reviendrait au Haut-Valais dans l'espoir de sauvegarder les biens qu'il possède dans le Bas-Valais²⁰:

On croit généralement que cette indépendance est l'effet de la révolte ou du moins du profond mécontentement de cette partie du pays, occasionné par la dure domination des sept dizains et la rapacité de leurs gouverneurs durant trois siècles. Les armées de la Révolution française qui pénétrèrent en Suisse furent indirectement pour quelque chose dans cette indépendance; mais la vraie cause fut le désir des sept dizains de conserver leurs domaines nationaux, conservation qu'ils ne pouvaient politiquement espérer que par la proclamation de l'indépendance du Bas-Valais et sa participation à la souveraineté cantonale.

Donnet²¹ fait avec raison débiter la révolution par la réunion à Saint-Maurice des communes du Bas-Valais qui y proclament leur indépendance en même temps qu'elles émettent le vœu d'être associées à la souveraineté du Haut-Valais. Ce dernier point fait problème. D'où vient cette soudaine fraternité du Bas avec le Haut-Valais? Papilloud²² voit dans ce vœu d'union au Haut-Valais la volonté des notables qui très vite prennent les commandes de la révolution. Salamin²³, quant à lui, rappelle que la révolution valaisanne de 1798 n'est

qu'une manifestation parmi beaucoup d'autres, en Suisse et dans différents pays d'Europe; qu'elle tient au bon vouloir de la France qui agit par Mangourit et par Brune. C'est d'ailleurs à l'irrésolution du gouvernement français sur le sort du Valais que celui-ci doit d'être intégré formellement à la République helvétique.

LA RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE ET LE VALAIS

Les historiens valaisans ont fait une réputation détestable à la République helvétique dont la constitution, d'après Grenat²⁴, fabriquée par Ochs, se ressentait nécessairement de l'esprit du jour.

La plupart d'entre eux ont souligné que le Valais eût souhaité conserver son indépendance et sa souveraineté, mais à choisir entre la France et la Suisse, il préféra la République helvétique. Cependant deux soulèvements du Haut-Valais ralentirent l'implantation en Valais de l'administration de l'Helvétique qui, d'ailleurs, ne fonctionna jamais convenablement et normalement, mais surtout ils imposèrent la présence de troupes françaises qui pesèrent lourdement sur le pays. Salamin²⁵ montre l'incapacité de l'Helvétique à protéger le Valais des ingérences françaises pour assurer à travers lui une bonne liaison entre la France et la République cisalpine:

L'expérience helvétique constitue pour les Suisses le premier apprentissage du régime parlementaire. Les représentants des partis, dans leur désir de se maintenir au pouvoir, adoptent certaines attitudes qui les déconsidèrent auprès du peuple. Celui-ci regrette les anciennes formes politiques et, particulièrement le peuple valaisan, ne comprend pas les nouvelles. Telles sont les causes de l'aversion profonde pour un régime que la France a imposé et maintient par la force. La politique française à l'égard de la République helvétique et du Valais, en effet, a pour objet de s'assurer un passage reliant la France à la Cisalpine.

19 RIVAZ A.-J. 1961, I, pp. 24-25.

20 GRENAT 1904, p. 453.

21 DONNET 1984.

22 PAPILLOUD 1979, p. 16.

23 SALAMIN 1957, p. 3.

24 GRENAT 1904, p. 464.

25 SALAMIN 1957, p. 220.

D'ailleurs, la France mène le jeu et la République helvétique ne peut guère qu'entrer dans ce jeu. Les historiens haut-valaisans ont été particulièrement sensibles aux deux soulèvements de 1798 et de 1799. Ils y voient principalement une réaction de défense de la religion contre les attaques de la révolution française. Un certain manichéisme leur permet de comprendre la réaction haut-valaisanne et de peindre de couleurs violemment anticléricales le comportement des vainqueurs. Mais c'est oublier – ou la rendre trop discrète – la présence plus ou moins importante, mais peu motivée, de troupes bas-valaisannes et vaudoises aux côtés des Français; c'est du même coup attribuer à la France le rôle principal dans la révolution bas-valaisanne; c'est encore minimiser le rôle de la République helvétique.

Le Valais, ayant été, par la volonté de la France, séparé de la République helvétique en 1802 et constitué en un Etat indépendant, il est facile de comprendre que la plupart des historiens ont considéré comme quantité négligeable l'influence de la République helvétique sur lui. Les historiens – Donnet²⁶ surtout – l'ont bien montré, la France mène son jeu par Mangourit et Turreau.

Mangourit est l'homme de la révolution. Inspiré par les idées celtisantes de groupements auxquels il fut lié dans sa jeunesse, partisan d'une autonomie régionale, il tend à favoriser l'indépendance du Valais chaque fois qu'il le peut. Dans la révolution, il se tient en retrait, derrière des hommes du cru, mais il n'hésite pas à intervenir énergiquement chaque fois que les nouvelles autorités ne suivent pas la ligne de conduite qu'il leur a tracée. Il assure son gouvernement que l'indépendance du Valais est le plus sûr moyen d'assurer une bonne liaison entre la France et la République cisalpine. Il n'est pas toujours suivi, parce que les impératifs de la politique internationale obligent parfois la France à masquer ses véritables desseins. Mais, dans l'ensemble, il aura été l'artisan de la République indépendante du Valais.

Turreau reçoit mission de pacifier le pays après les soulèvements de 1798 et 1799. Il échoue dans cette tentative par les méthodes musclées qu'il usa pour soumettre les Valaisans, particulièrement les Haut-Valaisans (voir le rapport de Charles-Emmanuel de Rivaz, publié par Grenat²⁷). Il contribua ainsi à renforcer la mauvaise image qu'a la France en Valais depuis 1792 au moins.

Et les Valaisans dans tout cela? Les témoignages abondent qui montrent les Valaisans hostiles à l'ordre nouveau. Image sans doute trompeuse, car elle révèle surtout les opinions de familles au pouvoir en Valais enrichies par le service étranger. Le camp favorable à la France est plus discret parce qu'il a produit peu de documents ou parce qu'il n'a pas su les conserver (voir, comme exceptions, Léopold de Nuce et Michel Dufour dont Pierre-Alain Putallaz a donné les biographies²⁸).

Papilloud a montré le passage d'un même personnel politique à travers les différents régimes de l'époque²⁹. Cela implique une pratique administrative ou judiciaire relativement stable et s'accommodant, en les atténuant, des différences des lois. Cela n'est pas propre au Valais, mais cela explique bien le poids des traditions. Les changements n'ont sans doute pas été aussi profonds qu'on a cru. C'est en surface que se jouent les événements et les changements qu'ils impliquent; le Valais profond mettra beaucoup de temps à engranger nouveautés et mutations.

LA RÉPUBLIQUE INDÉPENDANTE

Comme le montre bien Salamin³⁰, il est clair que, créée par la volonté de Bonaparte, la République indépendante du Valais est un Etat satellite de la France et que la République helvétique – comme la République cisalpine – doit limiter ses prétentions à la simple garantie du nouvel Etat. On ne trouve plus trace chez Salamin d'un rôle quelconque de la Suisse dans le nouvel Etat. Certes, cela tient à la

26 Voir DONNET 1976, 1984.

27 RIVAZ C.-E. 1890.

28 Voir note 14.

29 Voir note 18.

30 SALAMIN 1971.

volonté de Salamin de se limiter aux aspects politiques de la question. Il ne dit rien de l'économie et des monnaies, rien non plus de l'instruction publique ou de tout autre élément dépendant de la Suisse.

LE DÉPARTEMENT DU SIMPLON

Le Valais est français. Les historiens ont montré l'effort de l'administration impériale pour intégrer le Valais dans l'orbite française: des préfets qualifiés, un développement législatif rapide et généralement intéressant, une administration bien contrôlée, même si le personnel politique et administratif indigène n'a pas brillé par un zèle exemplaire. On peut signaler ici le travail de Marie-André Sadrain³¹, celui de Donnet sur les fiches des personnages importants, des fils et des filles de famille³² dressées – d'ailleurs inutilement – par la préfecture du Simplon. Quelques informations économiques et monétaires ont filtré parcimonieusement; elles révèlent cependant que la Suisse, notamment par les cantons voisins, joue un rôle certain dans le commerce et les échanges avec le Valais. Paraphrasant la thèse du rôle inspirateur de la République helvétique sur la Suisse de 1848, on pourrait dire qu'en Valais c'est le département du Simplon qui a tenu ce rôle et expliquer ainsi le peu d'intérêt pour les apports culturels et démocratiques de la République helvétique en Valais.

LA TRANSITION

Je garde ce mot utilisé par Donnet pour désigner la période politiquement et institutionnellement floue qui s'étend du départ du préfet du Département du Simplon à l'entrée du Valais dans la Confédération suisse. Les historiens, notamment Biollay³³, ont montré le peu d'enthousiasme que les Valaisans mettent à demander leur entrée dans la Confédération. Les Haut-Valaisans espèrent que la Restauration

leur permettra de retrouver l'ordre ancien et leur souveraineté sur le Bas-Valais. Aussi peut-on affirmer avec plusieurs auteurs que l'union du Valais à la Suisse a été décidée par les Autrichiens et, d'une manière générale, par les Alliés sans consultation des Valaisans. Il est évident que la voix du Bas-Valais, si elle a existé, n'a pas trouvé d'écho – ou trop peu – chez les historiens.

LE VALAIS CANTON SUISSE

Les historiens (Andreas Seiler-Grégoire Ghika³⁴) ont montré que la Constitution valaisanne de 1815 a été ainsi faite qu'elle donne au Haut-Valais un poids prépondérant dans les institutions politiques et administratives du canton sans se prêter aux correctifs nécessaires de cette situation. Ce sera par un coup de force que le Bas-Valais imposera la Constitution valaisanne de 1839 (événement sans doute le plus important de la période). Plus tard, la Jeune Suisse (à la diffusion restreinte en Suisse) et la Vieille Suisse, qui sont, malgré l'utilisation du vocable «Suisse», des sociétés valaisannes, cristallisent les antagonismes du Haut et du Bas-Valais, de la montagne et de la plaine, des campagnes et des villes, bref, s'affrontent dans une guerre des paysans à retardement. La victoire des conservateurs en 1844 aura des conséquences cantonales (exil des principaux chefs radicaux, tribunal central) et nationales (adhésion au Sonderbund; refus de la Constitution fédérale de 1848). Le Valais se retrouvera ainsi en marge du grand essor national qui découle de 1848.

- 31 SADRAIN 1936.
- 32 DONNET 1986.
- 33 BIOLLAY 1970.
- 34 SEILER-GHIKA 1951.

CONCLUSION

Tout ceci montre que le Valais a d'abord dépendu beaucoup plus de la France que de la Suisse et qu'ensuite, comme canton suisse, il n'eut pas longtemps un gouvernement radical et se retrouva bientôt dans l'opposition. Les historiens ont-ils fait écho à la violence des débats, ont-ils bien montré les enjeux, notamment politiques, des mutations et des révolutions qui marquent la période 1798-1848? Sans doute, mais l'ont-ils dit assez nettement? Peut-être pas, en ce sens qu'ils se sont complu dans le détail, obligeant le lecteur à dégager lui-même les grands traits qui traversent la période; en ce sens aussi qu'ils ont jugé leurs recherches encore trop lacunaires pour une synthèse. Le Groupe valaisan de sciences humaines le regrette et le leur reproche dans l'introduction à son *Histoire de la démocratie en Valais (1798-1914)*³⁵:

Comme tout scientifique, l'historien qui cherche à comprendre le pourquoi et le comment des phénomènes étudiés se doit d'aller au-delà d'une culture de type encyclopédique

ou d'une curiosité de collectionneur pour le pittoresque. Pour appréhender une société, il distingue le particulier du général, afin de percevoir l'image que la collectivité se donne d'elle-même, aussi bien que les clivages dissimulés derrière les valeurs dominantes.

Il faut toutefois relativiser le propos, car il est de combat contre ceux qui pensent qu'une histoire du Valais ne pourra se faire qu'après que tous les documents connus aient été analysés: rêve impossible. Il faut faire des synthèses, tout en sachant qu'elles seront toujours provisoires – c'est heureux pour les historiens de demain; ils auront encore et toujours du travail, pour autant qu'on veuille bien les payer! Mais de grâce, qu'on ne se prive pas des recherches de détail, car ce sont elles qui fondent les travaux de synthèse. A la vérité, on ne s'est pas assez préoccupé de vulgariser notre histoire en des synthèses courtes et claires. C'est pourquoi les historiens de chez nous ont souvent le sentiment de parler dans le désert³⁶.

■
³⁵ GVSH 1979, p. 9.

³⁶ Les organisateurs de ce colloque m'ont proposé le sujet que je viens de traiter avant que ne paraisse dans 1798: *la Révolution en Valais* l'article de Alban Norbert Lüder intitulé «Héros ou idiots? Invasion ou libération? Thèmes et thèses sur les années 1798/1799 dans l'historiographie valaisanne». Je n'ai pu éviter de marcher parfois dans ses pas.

- U. ALTERMATT, «Das Bundesjubiläum 1891, das Wallis und die katholische Schweiz», in *BWG*, 1989, pp. 89-106. ALTERMATT 1989
- E. BIOLLAY, *Le Valais en 1813-1814 et sa politique d'indépendance. La libération et l'occupation d'un département réuni*, Martigny, 1970 (Bibliotheca vallesiana 7). BIOLLAY 1970
- F. BOCCARD, *Histoire du Vallais avant et sous l'ère chrétienne jusqu'à nos jours*, Genève, 1844. BOCCARD 1844
- P. DEVANTHEY, «Le récit de la révolution bas-valaisanne de 1790, de l'abbé J.-M. Clément, vicaire de Val-d'Illiez», in *Vallesia*, 1964, pp. 315-366. DEVANTHEY 1964
- P. DEVANTHEY, «Dossier du procès relatif à la conjuration dite "des crochets", à Monthey, en 1791», in *Vallesia*, 1970, pp. 15-384. DEVANTHEY 1970
- P. DEVANTHEY, *La Révolution bas-valaisanne de 1790*, Martigny, 1972 (Bibliotheca vallesiana 11). DEVANTHEY 1972
- A. DONNET, «Documents pour servir à l'histoire de la révolution valaisanne de 1798», in *Vallesia*, 1976, pp. 1-186. DONNET 1976
- A. DONNET, *La Révolution valaisanne de 1798*, 2 tomes, Martigny, 1984 (Bibliotheca vallesiana 17 et 18). DONNET 1984
- A. DONNET, «Personnages du Valais fichés par l'administration française du département du Simplon (1811): trois exemples de la "statistique morale et personnelle" de l'Empire», in *Vallesia*, 1986, pp. 193-308. DONNET 1986
- S. FURRER, *Geschichte von Wallis*, Sitten, 1850. FURRER 1850
- H. GAY, *Histoire du Vallais depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours*, tome I, Genève, 1888; tome II, Genève, 1889. GAY 1888-1889
- P.-A. GRENAT, *Histoire moderne du Valais de 1536 à 1815*, Genève, 1904. GRENAT 1904
- GRUPE VALAISAN DE SCIENCES HUMAINES, *Société et culture du Valais contemporain*, Martigny, 1974, (Société et culture du Valais contemporain, I). GVSH 1974
- GRUPE VALAISAN DE SCIENCES HUMAINES, *Développement et mutations du Valais*, Martigny, 1976, (Société et culture du Valais contemporain, II). GVSH 1976
- GRUPE VALAISAN DE SCIENCES HUMAINES, *Histoire de la démocratie en Valais (1798-1914)*, Sion, 1979, (Société et culture du Valais contemporain, III). GVSH 1979
- GRUPE VALAISAN DE SCIENCES HUMAINES, *Idéologies et populations*, Sion, 1985, (Société et culture du Valais contemporain, IV). GVSH 1985
- GRUPE VALAISAN DE SCIENCES HUMAINES, *Le Valais et les étrangers, XIX^e-XX^e*, Sion, 1992, (Société et culture du Valais contemporain, V). GVSH 1992

- D. IMESCH, *Die Kämpfe der Walliser gegen die Franzosen in den Jahren 1798 und 1799...*, Sitten, 1899. IMESCH 1899
- M. JACQUÉRIOZ, *Répertoire 1916-1989 des Annales valaisannes*, Sion, 1991. JACQUÉRIOZ 1991
- P.-J. KÄMPFEN, *Freiheitskämpfe der Oberwalliser in den Jahren 1798 und 1799...*, Stans, 1867. KÄMPFEN 1867
- J.-H. PAPILLOUD, «Le pouvoir et les hommes», in *Histoire de la démocratie en Valais (1798-1914)*, pp. 13-91. PAPILLOUD 1979
- P.-A. PUTALLAZ, «L'activité de Léopold de Nuce au Grand Conseil helvétique, du 14 mai 1798 au 7 août 1800», in *Vallesia*, 1972, pp. 19-72. PUTALLAZ 1972
- P.-A. PUTALLAZ, «Monsieur Michel Salamin 1929-1993», in *Annales valaisannes*, 1994, pp. 245-247. PUTALLAZ 1994 a
- P.-A. PUTALLAZ, «Bibliographie sélective des publications de M. Michel Salamin», in *Annales valaisannes*, 1994, pp. 248-250. PUTALLAZ 1994 b
- P.-A. PUTALLAZ, «La carrière publique de Michel Dufour (1768-1843) jusqu'en 1810», in *Annales valaisannes* 1994, pp. 3-160. PUTALLAZ 1994 c
- P. REICHENBACH, «Monsieur André Donnet, historien, 1913-1989», in *Annales valaisannes*, 1989, pp. 3-6. REICHENBACH 1989
- P. REICHENBACH, «Bibliographie [partielle] des publications de M. André Donnet», in *Vallesia*, 1978, pp. VIII-XVI. REICHENBACH 1978
- L. RIBORDY, *Documents pour servir à l'histoire contemporaine du canton du Valais*, Sion, 1885. RIBORDY 1885
- A.-J. DE RIVAZ, *Mémoires historiques sur le Valais (1798-1834)*, publiés par André Donnet, 3 tomes, Lausanne, 1961 (MDR). RIVAZ A.-J. 1961
- C.-E. DE RIVAZ, *Mémoires historiques sur l'occupation militaire en Valais par le général Turreau*, Sion, 1890 [publiés par le chanoine Grenat]. RIVAZ C.-E. 1890
- P. DE RIVAZ, *Histoire contemporaine du Valais*, tome I, Sion, 1946; tome II, Sion, 1950. RIVAZ P. 1946-1950
- M.-A. SADRAIN, *La réunion du Valais à la France (1810)*, Bourges, 1936. SADRAIN 1936
- M. SALAMIN, «Histoire politique du Valais sous la République helvétique (1798-1802)», in *Vallesia*, 1957, pp. 1-280. SALAMIN 1957
- M. SALAMIN, *La République indépendante du Valais 1802-1810*, Sierre, 1971. SALAMIN 1971
- M. SALAMIN, *Le Valais de 1798 à 1940, précédé d'un résumé de l'histoire valaisanne des origines à 1798*, Sierre, 1978. SALAMIN 1978
- A. SEILER, traduit par G. GHKA, «Histoire politique du Valais, 1815-1844», in *Annales valaisannes*, 1951, n° 3-4, pp. 453-577. SEILER-GHIKA 1951